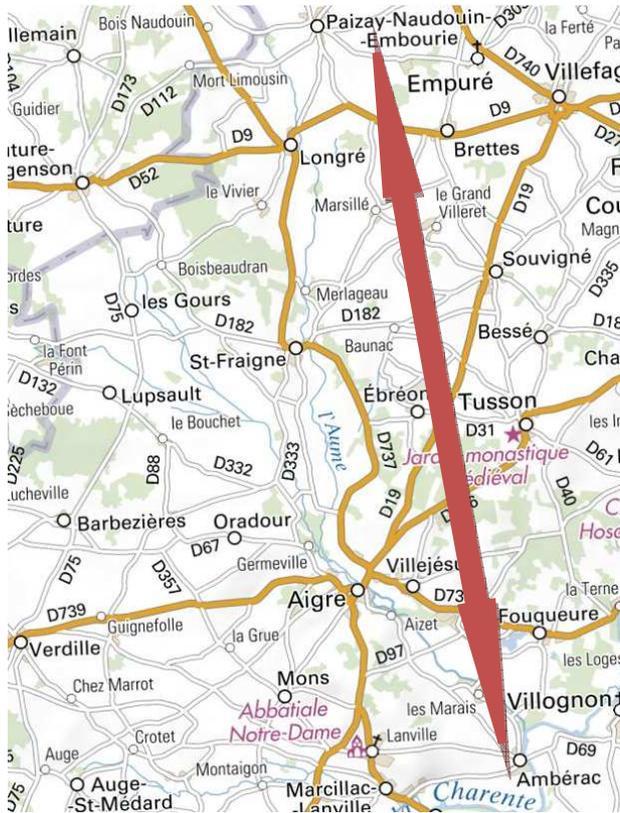


Mise en place d'un sentier pédagogique le long de l'Aume (16)



Répertoire d'exemples du réseau des TMR - CPIE Val de Gartempe - fiche saisie en septembre 2016 (actualisée en mai 2018)



Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Aume Couture a souhaité valoriser les actions qu'il a entreprises sur l'Aume en sensibilisant les randonneurs et les habitants aux question liées aux milieux aquatiques en créant un sentier pédagogique sur lequel sont disposés des pupitres d'information sur la faune, la flore, le fonctionnement des cours d'eau et zones humides et bien sûr, les travaux du SIAHBAC.

Le tracé part de la commune de Paizay Naudouin et va jusqu'à la Charente à Ambérac. Il emprunte exclusivement les chemins existants, ce qui fait qu'il s'écarte de temps en temps de la rivière, mais reste toujours dans le lit majeur de l'Aume.

Ainsi :

- 35 km de chemins ont été balisés dans la vallée.
- 4 boucles sont réparties sur le sentier, afin que les promeneurs puissent aussi faire de petits circuits.

Maître d'ouvrage : SIAHBAC

Période de réalisation et durée des travaux : septembre 2015 – septembre 2016



Des supports de type pupitres sont répartis sur ces boucles, afin d'informer le grand public sur 4 thèmes généraux (La zone humide, l'évolution de nos cours d'eau, la Faune et la flore) et les travaux réalisés par le SIAHBAC.

### Présentation des objectifs précis de l'action réalisée :

Sensibilisation des marcheurs.

**Entreprises :** passerelles : entreprise SNGC      Panneaux : AD production

**Coût total du projet : 122 000 € TTC**

### Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Trois secteurs franchissent le cours d'eau. **Trois passerelles** viabilisées pour le piéton ont dues être créés, pour un coût d'environ **80 000 € TTC** (entreprise SNGC).

**Coût supports :** 4 planimètres (1 par boucle), 20 pupitres, 85 bornes de jalonnement et 200 plaquettes de fléchage, le tout en châtaigner / compact stratifié, environ **42 000 €**

### Financement :

L'agence de l'eau 50%, le conseil départemental de la Charente 10% et le conseil régional ALPC 5% ont été mobilisés pour le financement de l'opération.

NB : Pourtant éligible, la sollicitation au titre du FEDER n'a pas pu aboutir pour cause d'une demande faite en retard.

### Informations sur les aspects administratifs

Les chemins empruntés sont tous communaux, donc seule une délibération communale suffit pour avoir l'accord de créer ce cheminement, et aucun chemin n'a dû être aménagé.

### Informations complémentaires sur la prestation

Le sentier a été inauguré le 1<sup>er</sup> octobre

### Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Les visuels des panneaux.

### Suivi mis en place :

L'entretien de végétation sera effectué par la régie du SIAHBAC, 3 passages autour de chaque support entre mai et septembre.

### Commentaires :

Le travail le plus fastidieux est celui de corriger / modifier les visuels créés par l'entreprise, surtout quand il y en a une vingtaine de différents. Un groupe de travail constitué de 5 élus et du technicien a été constitué pour travailler conjointement sur le sujet. Les allers retours ainsi que les rendez-vous téléphoniques sont très chronophages, malgré le professionnalisme du prestataire. Dès la mise en place des supports, on trouve des inscriptions réalisées par des personnes malintentionnées, mais la qualité des supports anti graffitis nous permet facilement de résoudre ce type de désagrément.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

**TMR :** Julien BLANCANT - 05.45.21.01.91 - 06.78.77.88.86 - [siahbac@orange.fr](mailto:siahbac@orange.fr)

**Président au moment de travaux :** Franck BONNET - Maison de l'eau - 16140 Saint-Fraigne